

Nerte DAUTIER
22 rue de la Pépinière
84 000 Avignon
nerte.dautier@wanadoo.fr

2 décembre 2015

Rapport de Nerte DAUTIER Garante de la concertation

L'année 2015 a été mise à profit pour approfondir de nombreux points techniques afin que le dossier d'enquête publique réponde clairement à tous les enjeux sociaux, agricoles, environnementaux et économiques ainsi que cela a été évoqué dans le relevé de décisions en date du 29 janvier 2015 du comité de pilotage.

J'ai déjà évoqué dans mes précédents compte-rendu l'excellente qualité des rapports avec les élus, même si ceux -ci n'adhèrent pas au projet. Il faut souligner le respect mutuel des compétences qui induit un dialogue constructif.

Des interventions avaient porté en fin d'année 2014 sur le manque de concertation de façon globale et sur le manque de clarté sur la procédure à venir. J'ai demandé par lettre en date du 15 décembre 2014 (ci -jointe) à la DREAL d'établir deux fiches portant sur ces sujets. Ces fiches ont été mises sur le site fin février 2015, elles apportent une réponse satisfaisante aux interrogations légitimes des citoyens et des élus. Je constate cependant que ces fiches ne sont pas tenues à jour ce qui en minimise l'intérêt. Il serait donc souhaitable de porter à la connaissance du public les réunions effectuées depuis le début de l'année 2015 ainsi que la décision de la CNDP après sa saisine

Les multiples réunions avec les mairies sur les enjeux très techniques n'ont pas été suivies par la garante, par contre j'ai assisté à celles concernant les groupes de travail « Aménagement du territoire -Agriculture », « Environnement » les 22 et 23 avril 2015.

Ces deux réunions ont permis d'approfondir les enjeux environnementaux et agricoles en vue de la mise en oeuvre du dossier d'enquête publique de la future autoroute Castres Toulouse.

A la suite de celles -ci j'ai rédigé un mail en date du 24 avril 2015 où j'émettais quelques propositions qui permettraient de mieux comprendre les enjeux environnementaux et agricoles pour les élus et le public. Je les réitère ci-dessous :

Pour la première réunion sur l'environnement on a pu se rendre compte que les **zones humides** semblaient au coeur du débat et ce pour deux raisons : d'une part par manque d'une définition claire et partagée du terme même de "zone humide", d'autre part par les enjeux multiples et à mon sens non suffisamment hiérarchisés de ces espaces. Afin de clarifier le sujet je propose qu'il soit établi **une fiche** à mettre sur le site. Elle abordera les points évoqués: définition, prise en compte de l'existant et traitement aux différents niveaux de qualité, stratégie à plus long terme et création éventuelle de nouvelles zones...

La seconde réunion a porté d'une part sur les enjeux agricoles et d'autre part sur

le cahier de recommandations d'aménagement du territoire dans

le cadre de l'arrivée de l'autoroute (titre à trouver qui soit porteur et clair)
Cette seconde partie si elle s'est avérée passionnante à mon sens pâti d'une présentation dense et riche mais peu compréhensible pour un public non averti. Je suggère donc que ce cahier de recommandations devienne un document grand public lisible et compréhensible par tous dont l'élu non spécialiste.

Une introduction qui ne soit pas un historique, celui-ci peut être reporté en fin de document et rappelé en deux phrases dans cette partie, mais qui développe la philosophie de ce document. A ce propos en page 5 la deuxième partie du dernier paragraphe pourrait prendre sa place dans l'intro.

Pour la présentation générale une cartographie d'accompagnement remise à jour (cartes de 2005- 2006).

Dans chaque thème des items en gras qui permettent d'accrocher le regard.

Les recommandations

bien mettre en lumière les deux axes : le projet de territoire, le développement des stratégies pas uniquement économiques, mais aussi agricoles, touristiques..
Pour chaque paragraphe pour donner envie de lire: séparer les enjeux des exemples.

Des termes en vrac dits oralement tels que identité territoriale plus forte, source d'attractivité, source d'innovation, complémentarité Castres Toulouse, paysage, patrimoine culture facteurs d'attractivité etc...Il serait intéressant de compléter par un travail d'étude paysagère mettant en lumière les éléments structurant du grand paysage ainsi qu'un travail sur les essences

Une demande a été faite par l'UPNET d'une clarification des financements du projet subvention d'équilibre, participation des collectivités territoriales. Une fiche financière sera la bienvenue dès que possible.

J'ai eu à relire et corriger le dossier à envoyer pour examen à la CNDP au mois de Mai. Ce dossier clair, très complet et bien illustré a permis après échange entre moi-même et un membre de la CNDP d'obtenir un avis favorable sur celui-ci en mettant l'accent sur le processus de concertation à poursuivre jusqu'à l'enquête publique.

Enfin je m'interroge sur la pertinence d'envisager des réunions d'information préalables sur le dossier finalisé avant enquête publique. Cette information aurait l'avantage de mettre tous les élus au même niveau d'information à la fois sur le contenu du dossier et sur la procédure même si j'en suis consciente on peut trouver les informations sur le site Internet. D'autre part cela préparerait beaucoup mieux l'enquête publique. Je me propose si cette question reste en suspens de la poser lors du prochain comité de suivi.

Je suis parfaitement consciente du travail considérable que ce projet implique de la part des services, et je regrette les difficultés inhérentes aux mutations et diminution de personnel qui induisent une surcharge importante des techniciens en place dont je salue la compétence et le dévouement. il serait aussi souhaitable que la DREAL se coordonne mieux en interne afin de ne parler que d'une seule voix lors des réunions (voix discordantes des services lors de la réunion environnement).

Nerte DAUTIER Garante de la concertation.

.